



L'économie du partage sort de sa bulle

Au-delà de Uber et Airbnb, le mouvement collaboratif consolide son modèle et commence à irriguer de nouveaux secteurs. Revue de tendances.

Par **CHRISTOPHE ALIX**
Photo **ÉMILE LOREAUX**

« **O**n est un peu comme Internet en 1993, au moment de la création du Web. L'économie du partage a déjà donné naissance à quelques géants mondialisés dont les services grand public ont révolutionné les secteurs de l'hébergement avec

DÉCRYPTAGE

Airbnb ou des transports avec Uber ou le français Blablacar. Mais c'est un nouveau mode de fonctionnement de l'économie qui peut potentiellement "disrupter" tous les secteurs d'activité ou presque, d'où l'effervescence actuelle. » Confondateur du think tank Ouishare, qui suit et analyse les transformations de l'économie à l'ère de «consom'acteurs» devenus à

la fois vendeurs et consommateurs de biens et surtout de services, Antonin Léonard estime qu'il reste encore beaucoup à inventer dans l'économie du partage. Revue des nouvelles tendances entrepreneuriales mais également sociétales et politiques qui seront mises en avant et débattues lors de la Ouishare Fest, qui débute ce mercredi à Paris.

LE COLLABORATIF VERSION «HYPERLOCAL»

En complément des grandes plateformes collaboratives qui proposent d'échanger des services très standardisés, nombre d'acteurs réfléchissent à des réseaux sociaux de voisinage où il serait possible d'avoir accès à une perceuse ou une tondeuse à gazon pour quelques heures. Une sorte de Boncoin de la location ou du prêt entre particuliers. C'est l'ambition du site Mon p'ti voisinage, qui a réuni plus de 4 000 réseaux locaux. L'occasion de nouer des contacts ou de faire connaître des événements très locaux mais également d'échanger des services, des bons plans ou de faire du troc. En se groupant avec ses voisins, une de ses utilisatrices explique comment elle a pu faire des économies sur sa livraison de fioul.

Aux Etats-unis, le site Nextdoor fédère déjà 53 000 microcommunautés de voisinage sur le même principe et permet d'offrir ou de solliciter des services dans son environnement via un système de messagerie. D'autres sites comme Sharevoisins, Stootie ou Ilokyou surfent sur la même tendance d'entraide et d'échanges plus ou moins marchands. «Tous ces sites inspirés de Facebook mais sur un mode très utilitaire et de proximité n'ont pas encore vraiment de modèle économique», explique Antonin Léonard. Mais ils font le pari que s'ils arrivent à attirer des millions d'usagers et à se rendre indispensables, ils trouveront bien un moyen de monétiser leur audience.»

LE PARTAGE AU SERVICE DES ENTREPRISES

Combien de mètres carrés inutilisés dans des bureaux ou des entrepôts, de machines inutilisées dans les usines ou encore d'engins de chantier à l'arrêt ? Après avoir séduit les particuliers en leur proposant à la fois d'arrondir leurs fins de mois et d'accéder à des services à des prix défiant toute concurrence, l'économie du partage s'est lancée à l'assaut de l'entreprise et des activités «business to business». «La prochaine vague des plateformes de réservation et de partage en ligne concernera les entreprises», prédit la banque d'affaires américaine Piper Jaffray dans un rapport récent consacré au «business sharing». Les exemples abondent : de la location de bureaux ou d'espaces de stockage proposés par les sites américains LiquidSpace ou PivotDesk ou encore le français Bureauxapartager aux locations de matériel ou d'équipements sous-utilisés dans la construction ou la santé, une kyrielle de start-up ont déjà investi ce nouveau créneau. Piper Jaffray imagine même que les sociétés pourraient un jour partager ou s'échanger leurs salariés. Les plateformes de mise à disposition de consultants sont déjà très nombreuses outre-Atlantique, où 40% des cadres pourraient, selon un récent rapport, travailler en free-lance à l'horizon 2030.

L'OPEN SOURCE APPLIQUÉ AUX BIENS PHYSIQUES

Si les lignes de code des programmes informatiques se partagent depuis longtemps, le partage des brevets concernant des technologies sur des biens physiques (chassis et moteurs de voiture, batteries, etc.) est encore peu répandu mais se développe. «C'est une manière plus productive de mener l'innovation et de construire des écosystèmes», explique Antonin Léonard, qui pronostique un changement radical des logiques industrielles à l'ère du partage. Présenté à la Ouishare Fest, l'initiative Poc21 vise pour sa part à faire émerger 12 projets «open source» pour le climat dans la perspective du prochain sommet mondial de Paris de décembre, dédié au réchauffement climatique.

PARTAGER LA VALEUR GÉNÉRÉE PAR LES PLATEFORMES

Il s'agit de faire profiter les contributeurs, et plus seulement les investisseurs et actionnaires, de la valorisation des plateformes qu'ils enrichissent par leurs activités. Le site américain Etsy dédié aux créations maison (bijoux, artisanat) a ainsi décidé de distribuer 5% de ses actions à ses utilisateurs les plus actifs. ♦

REPÈRES

48%

des Français pratiquent régulièrement une consommation dite «collaborative», selon une étude publiée en 2014 par le cabinet d'audit et de conseil PWC.

OUISHARE FEST

La 3^e édition réunit à partir de ce mercredi, jusqu'à vendredi, au Cabaret sauvage à Paris, environ un millier d'acteurs de l'économie du partage. Les thèmes abordés sont variés : développement durable, monnaies, automatisation, etc.



A l'occasion du Ouishare Fest, un ouvrage collectif s'interroge sur la place des valeurs républicaines et sociales dans ce nouveau modèle d'une

«société collaborative déjà là». En posant la question, centrale, d'une «juste répartition de la valeur» générée par ce foisonnement de projets, il plaide pour un «progressisme renouvelé». De quoi prendre de la hauteur et dépasser la vision très mercantile des cash-machines à la Uber ou Airbnb.

«Société collaborative, la fin des hiérarchies», éd. Rue de l'échiquier, 128 pp., 10 euros.

L'économiste Anne-Sophie Novel plaide pour un nouveau modèle collaboratif :

«Il faut associer les usagers aux décisions»

Anne-Sophie Novel est docteure en économie. Spécialiste de l'innovation sociale et de l'économie collaborative, elle a publié en 2013 *la Vie Share, mode d'emploi* aux éditions Alternatives, où elle dresse un panorama des pratiques collaboratives françaises. Elle revient sur la marchandisation de cette économie.

acteurs et usagers sont notés en fonction de leur performance...

Le fait de commenter les transactions entre pairs permet de conserver un historique des échanges et garantit la confiance entre les usagers. Le principe de notation entre utilisateurs n'est certes pas nouveau mais il est indispensable pour que ces services se développent. C'est une des bases de l'économie collaborative. Le hic, c'est que ce principe



L'économie du partage est souvent présentée comme un modèle moins axé sur le profit

que le système classique. Est-ce vraiment le cas ?

Le terme d'économie collaborative est un peu fourre-tout. On y distingue plusieurs logiques, avec des initiatives qui ont une vocation sociale et environnementale clairement affichée, qui ont vraiment l'envie de changer la donne. C'est le cas d'un certain nombre d'initiatives locales comme les Disco Soupes ou La Ruche qui dit oui. Mais il y a aussi une autre branche, celle des Airbnb et des Uber, qui, à force de lever des millions de dollars et d'être guidé par la recherche de profits, est bien loin

INTERVIEW

de l'âme initiale de l'économie du partage. Dans ces cas-là, il vaut mieux parler d'économie de la mise en relation ou encore d'économie de la rente plutôt que d'économie collaborative.

Des grands groupes ont récemment lancé leurs propres services collaboratifs. Est-ce par peur de se faire «uberiser» ?

Disons que la vitesse de développement de certains services les intrigue et qu'ils n'ont pas envie de loupier le coche. L'économie collaborative voit apparaître de nouveaux monopoles, des entreprises mondialisées, type Airbnb ou Uber. Les entreprises traditionnelles explorent donc de nouvelles pistes pour tenter de comprendre les nouvelles attentes des consommateurs, ils cherchent des manières d'adapter leur business model. C'est ce qui s'est passé pour la SNCF. Il y a deux ans, lorsque l'entreprise a vu apparaître de nouveaux concurrents proposant du covoiturage, comme Blablacar, elle a racheté un des acteurs : 123envoiture.com. Les grands groupes cherchent à mesurer l'impact que peut avoir cette nouvelle économie sur leur activité.

Est-elle vraiment si nouvelle ? Sur les sites d'économie collaborative,

de notation évolue. Sur certaines plateformes, les usagers sont même notés sur leur rapidité de réponse à la demande. Cela introduit donc une bonne dose de concurrence et de performance dans les relations entre usagers, loin de la spontanéité des premiers temps. Les utilisateurs participent-ils à la gouvernance des entreprises issues de l'économie du partage ?

Non. C'est la prochaine étape à franchir, selon moi. Il faudrait faire au sein de l'économie du partage ce que l'économie classique fait avec les actionnaires : les faire participer à la gouvernance de leur entreprise et les rétribuer. On ne va pas pouvoir continuer à dire «je fais du collaboratif» sans le faire jusqu'au bout. Les usagers sont le socle de ces plateformes, ils gagnent à être mis en relation mais il faudrait les associer aux décisions stratégiques... de manière partagée et coopérative. Et ainsi marier profondément l'économie et le collaboratif.

Une société 100% collaborative est-elle envisageable ?

Dans l'absolu oui, mais dans les faits, nous en sommes loin. L'économie du partage va poursuivre son développement, c'est certain. Mais les deux logiques vont rester complémentaires. La société collaborative implique des avancées à d'autres niveaux : management, éducation, finance, production, politique. Il s'agit d'intégrer des logiques contributives à tous les niveaux de la société, d'aller vers des approches plus horizontales et moins hiérarchiques. Avec l'essor du numérique et sous le joug des différentes crises actuelles, de nouvelles habitudes se prennent mais le temps de la transition est encore long. C'est une culture à changer.

Recueilli par MORGANE LE CAM

Au niveau très local, l'économie collaborative permet d'emprunter ou louer un aspirateur, une échelle, une perceuse...